

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Conseil spécialisé « fruits et légumes » de FranceAgriMer du 22 mai 2018 : conjoncture, prospective « Fruits du futur », plan d'actions sur les produits phytopharmaceutiques et une agriculture moins dépendante aux pesticides, expérimentation, États généraux de l'alimentation et avancées des plans filière

Le conseil spécialisé de FranceAgriMer pour les fruits et légumes et productions spécialisées s'est réuni le 22 mai 2018, sous la présidence de Patrick Trillon.

Situation sur les marchés des fruits et légumes au printemps 2018

Les marchés des fruits et légumes de printemps ont été impactés par les conditions climatiques exceptionnelles de la fin de l'hiver, qui ont entraîné un retard de l'entrée en commercialisation d'un grand nombre de produits. Pour certains, les faibles approvisionnements n'ont pas permis de satisfaire pleinement la demande traditionnellement dynamique du week-end de Pâques, situé relativement tôt en 2018.

Courant avril, la météo peu propice à la consommation des produits de saison a ralenti la demande. Début mai, la remontée des températures a redynamisé le marché de la plupart des produits de printemps.

Les marchés de la fraise, de la courgette, de la salade et du concombre sont les mieux orientés ; celui de la tomate connaît des difficultés dues aux conditions météorologiques. À noter, le tout début de campagne pour la cerise.

Prospective « Fruits du futur » : des scénarios à partager au sein de la filière

Le conseil a pris connaissance du travail de prospective sur les « Fruits du futur : quelles variétés adaptées aux futurs systèmes de production arboricoles et aux futures demandes de fruits ? ». Ces travaux ont été menés par FranceAgriMer en collaboration avec le centre technique interprofessionnel des fruits et légumes (CTIFL) et l'institut national de la recherche agronomique (Inra).

Cet exercice de prospective vise à la construction de scénarios décrivant les attributs des variétés les mieux adaptées aux futurs possibles des systèmes de production et des demandes de fruits de la part des consommateurs, de la distribution ou de la transformation.

Ce travail a permis la co-construction de quatre scénarios sur les « Fruits du futur », sur la base desquels les acteurs professionnels vont pouvoir se positionner et engager une réflexion stratégique.

Pour en savoir plus : [http://www.franceagrimer.fr/Stockage-Actualites/Prospective-sur-les-fruits-du-futur/filiere/690/\(nodeActu\)/697](http://www.franceagrimer.fr/Stockage-Actualites/Prospective-sur-les-fruits-du-futur/filiere/690/(nodeActu)/697)

Point sur le plan d'actions sur les produits phytopharmaceutiques et une agriculture moins dépendante aux pesticides

Le ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation a présenté, les grandes lignes du plan d'actions sur les produits phytopharmaceutiques et une agriculture moins dépendante aux pesticides.

Les quatre priorités de ce plan ont été rappelées :

- diminuer rapidement l'utilisation des substances les plus préoccupantes pour la santé et l'environnement ;
- mieux connaître les impacts pour mieux informer, protéger la population et les professionnels et préserver l'environnement ;
- amplifier la recherche-développement d'alternatives et la mise en œuvre de ces solutions par les agriculteurs ;
- renforcer le plan Écophyto 2, améliorer sa gouvernance et son fonctionnement.

Afin de décliner certaines actions du plan de manière opérationnelle, trois groupes de travail seront constitués ces prochaines semaines.

Bilan de l'appel à projets expérimentation 2018 : 50 projets retenus pour la filière fruits et légumes

Le bilan de l'appel à projets 2018 concernant la mise en œuvre de programmes d'expérimentation et d'élaboration de méthodes et d'outils d'aide à la décision a été présenté en conseil.

Financé par le « compte d'affectation spéciale développement agricole et rural » (Casdar), dans le cadre du programme national de développement agricole et rural (PNDAR), cet appel à projets visait à renforcer l'efficacité économique des filières, tout en contribuant à la transition agro-écologique des filières agricoles françaises.

Pour l'ensemble des filières, 40 dossiers (dont 13 en fruits et légumes) ont été retenus pour un montant global de 2,9 M€ dans le cadre de la procédure simplifiée (poursuite de l'accompagnement de projets en cours), et 240 nouveaux projets ont été déposés (procédure « normale »), dont 66 retenus après analyse d'éligibilité et expertise, pour un budget global de 10,3 M€.

Au total, 106 projets pluriannuels ont été retenus dans le cadre de l'appel à projets 2018, pour un montant d'aide global de 13,2 M€.

Pour les filières relevant de ce conseil spécialisé (fruits et légumes frais et transformés, pommes de terre, houblon tabac, truffes, apiculture), le bilan est le suivant : 50 projets de la filière (dont 14 interrégionaux) ont été retenus dans le cadre de cet appel à projets, pour un montant d'aide global de 6 724 625 €, soit 51 % du budget disponible pour l'ensemble des filières agricoles.

États généraux de l'alimentation : point sur les avancées des plans filières

Cette séance a également permis aux représentants des quatre interprofessions reconnues de la filière – l'interprofession des fruits et légumes frais (Interfel), l'association nationale interprofessionnelle des fruits et légumes transformés (Anifelt), le comité national interprofessionnel de la pomme de terre (CNIPT), le groupement national interprofessionnel pour la valorisation de la pomme de terre (GIPT), de présenter, devant les membres du conseil spécialisé, les avancées des deux plans de filière « fruits et légumes » et « pomme de terre ».

Ces plans de filière, élaborés par les interprofessions à la demande du Président de la République, ont pour objectif l'engagement collectif des acteurs économiques des filières dans une démarche de transformation en profondeur des modes de production et de l'ensemble de la chaîne alimentaire.

Après avoir rappelé les objectifs de ces plans et leur déclinaison en grandes orientations, visant notamment à répondre aux attentes sociétales, les interprofessions ont fait un premier bilan des travaux menés au sein de la filière.

Pour en savoir plus, les dernières données économiques sur la filière fruits et légumes sont consultables en ligne sur le site internet de FranceAgriMer : [http://www.franceagrimer.fr/Stockage-Actualites/Conseils-specialises/Fruits-et-Legumes/2018/Conseil-specialise-fruits-et-legumes-de-FranceAgriMer-du-22-mai-2018/\(filiere\)/2](http://www.franceagrimer.fr/Stockage-Actualites/Conseils-specialises/Fruits-et-Legumes/2018/Conseil-specialise-fruits-et-legumes-de-FranceAgriMer-du-22-mai-2018/(filiere)/2)

Service de presse FranceAgriMer : presse@franceagrimer.fr

Laurence Gibert-Mesnil Tél. : 01 73 30 34 05

laurence.gibert-mesnil@franceagrimer.fr

Virginie Nicolet

Tél. : 01 73 30 22 54

virginie.nicolet@franceagrimer.fr
